

Négociation Annuelle Obligatoire :

Une urgence sociale

Qu'importent les discours sur la crise, la dette, les bilans de la politique de BPCE en matière sociale. Nul besoin de se livrer à l'exercice syndical de la lecture d'une liste à la Prévert de revendications de tous les domaines dans lesquels un dialogue social est souhaité et souhaitable.

C'est en ces termes que **Sud** est intervenu en préambule à la première réunion de NAO nationale et a tout de suite exprimé sa revendication essentielle :

**1 500 € NETS PAR MOIS
MINIMUM**

Pour **Sud**, des salaires inférieurs à ce seuil constituent un scandale social que subissent les salariés et les jeunes en particulier.

Cette exigence sociale n'a rien d'irréaliste. Elle répond à un principe de réalité : **c'est un minimum pour pouvoir vivre décemment**, sans être obligé de dormir dans sa voiture ou trouver un petit boulot d'appoint le week-end ou en soirée.

Les résultats de la branche caisses d'épargne du groupe BPCE permettent de financer cette urgence sociale.

⇒ **1 500 € nets par mois**, ce n'est que l'équivalent de ce que perçoivent CHAQUE JOUR les dirigeants des caisses d'épargne, ceux-là même qui fabriquent quotidiennement des travailleurs pauvres depuis qu'ils ont renoncé à négocier un nouveau socle social en 2002.

⇒ **1 500 € nets par mois**, c'est peu ou prou une revendication commune à toutes les organisations syndicales et une exigence du personnel.

⇒ **1 500 € nets par mois**, c'est l'occasion pour BPCE de rendre sa vraie place au dialogue social en sortant des hypocrisies et faux-semblants qui marquent ces traditionnelles réunions patronat/organisations syndicales. C'est l'opportunité pour eux d'arrêter de caricaturer les demandes syndicales et de montrer qu'ils sont à l'écoute de la désespérance des plus mal lotis.

⇒ **1 500 € nets par mois**, c'est la possibilité d'avoir enfin un accord en conclusion de cette négociation annuelle obligatoire qui s'achève trop souvent sur un échec. Un accord que **Sud** se déclare prêt à signer.

**1 500 € nets par mois au minimum ?
Aux patrons de répondre le 10 janvier 2012**

L'exécutif national : J.Bonnard - M.Brugnooge - D.Gilot - J.L.Kerenflec'h - J.F.Largillière - B.Meyer -
J.L.Pavlic - C.Perrin - S.Rodier - P.Saurin Paris, le 7 décembre 2011 N° 18/2011

Solidaires
Union
syndicale



Sud groupe BPCE – 24, Boulevard de L'Hôpital 75005 PARIS - Tél. : 01 42 33 41 62
Contact : sud.caisse-epargne@orange.fr - www.sudce.com - www.solidaires.org